

ABONNEMENT

Saumur
 Un an 25 fr.
 Six mois 13
 Trois mois 7

Poste
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8

On s'abonne

A SAUMUR
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste
 et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

INSERTIONS

Annonces, la ligne 20
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
 L'abonnement doit être payé d'avance

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 23 MAI

UN VILAIN GROUPE

Il s'est formé, tout récemment, un parti politique républicain qui s'intitule *Union libérale*. Le comité avait convoqué lundi, à l'hôtel Continental, ses adhérents. On devait entendre des discours éloquentes. C'est en discours, en effet, que se passe toujours l'action politique de ceux qui s'appellent les libéraux.

Petit groupe de gens du juste milieu, qui n'ont pas le courage de retourner à droite et qui se repentent d'être allés à gauche.

Le premier orateur qui ait paru dans cette représentation inutile est maître Barboux, avocat d'un talent reconnu, mais plus rhétoricien qu'autre chose, ayant plus d'esprit que de chaleur, plus de mordant que de conviction.

Ce brillant avocat, dans un langage académique mais peu persuasif, a demandé, comme les orateurs qui l'ont suivi, que l'on changeât de politique sans changer de gouvernement, que l'on repoussât le radicalisme en épargnant la Constitution.

Ce langage ne nous étonne pas de la part de ces hommes de juste milieu, dont l'égoïsme est la vertu principale, dont l'idéal fut constamment de ménager la chèvre et le chou.

Ce sont eux qui nous ont conduit là où nous sommes.

Ils ouvrent les écluses et veulent ensuite empêcher l'eau de couler et de faire des inondations.

Ces politiques, prétendus modérés, sont de la plus dangereuse espèce avec leurs mines conciliantes.

Leur *Union libérale* est une des plus détestables évolutions électorales que nous puissions signaler.

Est-une illusion de leur part ? Nous ne le croyons même pas.

La plupart d'entre eux ont des attaches avec le parti dirigeant, attaches que, par habitudes ou intérêt, ils désirent ne pas rompre.

Ils ne sont pas sincères : ce sont des avocats, c'est-à-dire la pire catégorie des raisonnements.

Leur cause est perdue d'avance, et ils le savent bien, mais ils plaident quand même et de manière à se maintenir sur la limite des deux camps, à portée de la République comme de la Monarchie.

Si la République dure, ils continueront, en gémissant, à en tirer ce qu'ils pourront.

Si elle tombe en octobre, ils se rallieront tout doucement au régime subséquent, se faisant prier pour accepter des faveurs qu'ils finiront par demander.

C'est le groupe de l'égoïsme.

Un très vilain groupe.

L'AGRICULTURE VOTE

L'*Avenir de Blois* nous apporte l'allocation adressée par le président de la réunion conservatrice de Montivane, près Blois, M. Maurice Roger. Cette allocation contient, à l'adresse des

populations rurales, un précieux conseil. Le voici :

* Vingt-six millions d'individus en France composent ces familles agricoles, et il y a huit millions d'électeurs portés sur les listes des communes rurales.

» Donc, les agriculteurs ont le droit de demander qu'on se préoccupe de leur situation, et pourtant, jusqu'à présent, qu'a fait pour eux le gouvernement de la République ?

» M. Couteau, que je n'ai pas à vous présenter, parce qu'il est connu et trop bien connu dans ce pays, vous dira de quelle façon la République a traité les intérêts de la terre. Laissez-moi vous rappeler en passant la concession à une Société juive étrangère, la *Graineterie Française*, des fournitures militaires, au préjudice de la gestion directe.

» Et cet essai d'impôt sur le revenu.

» Et l'attribution, le 24 août 1888, à la Russie, de certains droits dont l'Allemagne, en vertu du traité de Francfort et de la clause de la nation la plus favorisée, peut demander également la concession.

» Tout cela au détriment de l'agriculture nationale ! Que l'agriculture se lève ! qu'elle réclame hautement ! C'est son droit, c'est son devoir. En demandant pour elle, elle demande aussi pour le pays tout entier, car ses intérêts sont solidaires de toutes les autres branches d'industrie qui assurent la prospérité française.

» Mais qu'elle reste, qu'elle agisse sur le terrain de la légalité. Nous ne vous proposons rien de contraire à la loi. Sur le terrain légal, vous devez triompher ; vous êtes le nombre, vous êtes les maîtres.

» Donc, agissez en vous répétant la belle parole de M. Deusy :

« L'agriculture ne se révolte pas, mais elle vote. »

INFORMATIONS

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

On prépare ferme les candidatures républicaines, au ministère de l'intérieur.

Les députés actuels de la majorité qui ont des arrondissements, sont successivement entendus ainsi que les candidats nouveaux.

La série a commencé par les opportunistes ; viendront ensuite les membres de la gauche radicale, et enfin de l'extrême-gauche, où il y a trois courants : le courant Clémenceau, le courant Millerand, le courant Henri Maret-Sigismond Lacroix, sans parler du groupe socialiste Félix Pyat-Basly.

LA TOISON-D'OR

Avant-hier, par délégation spéciale de la reine-régente d'Espagne, le prince de Galles, chevalier de la Toison-d'Or, a conféré le collier de cet ordre à son frère le duc d'Edimbourg, qui est complètement rétabli de son indisposition.

S. A. R. le duc de Nemours, également chevalier de la Toison-d'Or, assistait, pour cette cérémonie, le prince de Galles, en présence de l'ambassadeur d'Espagne à Londres et des plus distingués personnages.

PROCÉDÉS RÉPUBLICAINS

Voulez-vous avoir une idée des procédés odieux employés par le gouvernement républicain pour réduire à l'obéissance les petites communes qui cherchent à secouer le joug ? Lisez ce qui suit :

A Peaugres (Ardèche), le suffrage universel profita des dernières élections pour se débarrasser de sa municipalité républicaine. Celle-ci, contre tout droit, refusa de livrer les clefs de la mairie au nouveaux élus de la commune. Il fallut faire venir le serrurier pour ouvrir la porte. Croyez-vous que le parquet prit parti pour les légitimes propriétaires ? Au contraire ; il assigna la municipalité conservatrice devant le tribunal correctionnel de Tournon pour « dégâts à un monument public ». Les juges assis trouvèrent la chose trop forte : ils acquittèrent les prévenus. Le procureur général en appela devant la Cour d'appel de Nîmes. Nouvelle acquittement, après une énergique plaidoirie de M^e Debanne.

Concurremment à la juridiction civile, les républicains avaient mis en mouvement la juridiction administrative. Le conseil de préfecture de Privas se montra docile : il invalida sans cause les élections conservatrices de Peaugres, mais cet arrêté de complaisance vient d'être cassé par le conseil d'État.

Ainsi, voilà une petite commune qui doit, avec ses faibles ressources, lutter jusqu'à la fin contre tout l'arsenal gouvernemental. Peaugres l'a fait vaillamment, et, comme on vient de le voir, avec succès, David une fois de plus a vaincu Goliath. Le gouvernement républicain doit en prendre son parti. Quoi qu'il fasse, le dernier mot appartiendra au bon droit représenté par le suffrage universel.

LE ROI D'ITALIE A BERLIN

Berlin, 21 mai.

Le cortège, en se rendant au château, était ouvert par M. von Rauch, grand écuyer, qui était à cheval. Dans le premier carrosse, attelé de quatre chevaux, se trouvaient l'empereur et le roi d'Italie ; ils étaient suivis par les aides de camp généraux de l'empereur, à cheval. Dans le second carrosse avaient pris place le prince royal d'Italie, le prince Henri de Prusse, le prince impérial d'Allemagne et le prince Eitel-Frédéric.

Les autres hauts personnages venaient ensuite. Le prince de Bismarck se trouvait dans la même voiture que M. Crispi.

Les troupes qui formaient la haie présentaient les armes, en criant hurrah au moment du passage du cortège.

Sur tout le parcours, une foule considérable n'a cessé d'acclamer les souverains.

Dans le pavillon élevé devant l'Opéra se tenaient les représentants des académies et des autres corps savants. En dehors du pavillon on remarquait les artistes en costumes du moyen âge (lansquenets avec hallebardes) ; à gauche, de jeunes dames en costumes allemands de l'ancien temps. Près du pavillon étaient placés des groupes de chanteurs dirigés par Joachim.

A l'approche du cortège impérial et royal,

les chœurs ont entonné un hymne composé pour la circonstance : *Viva Umberto, re d'Italia, benvenuto in Germania!* (Vive Humbert, roi d'Italie, bienvenu en Allemagne !)

Berlin, 21 mai.

Le spectacle, sur tout le parcours, était, grâce au temps superbe, vraiment grandiose, des plus pittoresques aussi. L'allée des Tilleuls était entièrement occupée par la cavalerie, principalement par les cuirassiers blancs avec leurs lances. Aussi loin que l'œil pouvait porter, on ne voyait que casques et cuirasses brillant au soleil.

Le balcon de l'ambassade de France était garni de curieux.

Un photographe-amateur, qui y avait installé son appareil, prit plusieurs clichés instantanés au moment du passage du cortège.

On a beaucoup remarqué que le prince de Bismarck parlait avec de grands gestes à M. Crispi qui disparaissait presque dans le fond de la voiture.

Plusieurs riches habitations n'étaient pas décorées. L'ambassade de France, celle de Russie, les palais Arnim et Redern étaient également dépourvus de tout drapeau et de tout ornement.

Un incident s'est produit devant l'Université où les étudiants avaient construit une estrade qui leur avait coûté plusieurs milliers de marks.

Ils portaient tous leurs costumes d'étudiant et leurs insignes, et une délégation se préparait à aller saluer le roi d'Italie, lorsque brusquement un escadron de uhlands vint se déployer sur six rangs devant eux, masquant complètement l'estrade.

Après quelques tentatives infructueuses, les étudiants évacuèrent l'estrade.

Le public commente beaucoup cet incident, qu'il est impossible d'attribuer au hasard.

Berlin, 21 mai.

Les souverains sont arrivés au château royal à midi moins un quart.

L'impératrice, entourée de toutes les princesses et de toutes les personnes de sa cour, a salué le roi d'Italie au château. Le roi et le prince royal d'Italie se sont ensuite retirés.

Ils ont fait plus tard des visites à tous les princes de la famille royale de Prusse, ainsi qu'au prince de Bismarck et au comte de Moltke, et ont reçu à leur tour la visite de tous ces hauts personnages.

Il y a eu ensuite un déjeuner de famille, après lequel l'empereur, le roi et le prince royal d'Italie se sont rendus à Charlottenbourg, où ils ont déposé des couronnes sur les tombeaux des souverains qui reposent au Mausolée.

Le dîner de gala a commencé à sept heures. En outre des monarches et des princes et princesses, étaient présents : le corps diplomatique, les ministres, les dignitaires des deux maisons impériale et royale, en tout cent quarante personnes.

La musique du 2^e régiment de fusiliers de la garde s'est fait entendre pendant le dîner.

Berlin, 23 mai.

Une foule considérable s'est portée, hier soir, vers le château pour voir le départ des invités qui ont assisté au dîner de gala. Les

illuminations étaient assez belles, bien que modestes.

Le coup d'œil qu'offrait le pont du château avec ses fontaines lumineuses, était plus joli.

Il y a des troupes massées un peu partout. Elles se rendent à Tempelhof prendre position en vue d'une parade. Le temps est magnifique.

Un accident est survenu, pendant le trajet de Charlottembourg à Berlin, à la voiture où avaient pris place l'empereur et le roi Humbert.

Le cheval de flèche s'est cabré à plusieurs reprises, puis finalement s'est abattu, frappé d'un coup de sang.

La foule, croyant à un accident dû à la malveillance, a entouré la voiture.

L'empereur est descendu et a aidé lui-même à dételé les deux autres chevaux.

Ils ont continué ensuite leur route.

Saint-Petersbourg, 22 mai.

La *Petersburgskia Vedemosti* déclare que le principal résultat de l'entrevue de Berlin sera un nouveau refroidissement des rapports de l'Italie avec la France.

En effet, cette puissance, voyant échouer ses dernières tentatives de rapprochement, comprendra mieux que jamais que, seule, la Russie présente des garanties de paix pour l'Europe en général, et pour la France en particulier.

Berlin, 22 mai.

Sous ce titre : « *Et Rome ?* » la *Germania* publie un violent article contre le roi Humbert.

Tant que le roi d'Italie sera à Rome, il n'y aura pas d'amitié possible entre lui et les catholiques allemands.

Suit un long plaidoyer pour le rétablissement du pouvoir temporel du Pape.

On dit que le chancelier ne désapprouve pas ces sortes d'articles.

M. Windthorst disait un jour :

« Le pouvoir temporel, c'est une épée de Damoclès que le chancelier n'est pas fâché de voir suspendue sur la tête du gouvernement italien qui apprend à ne pouvoir se passer de l'Allemagne. »

NOUVELLES MILITAIRES

Le général de division Caillot, commandant la 9^e division d'infanterie, est désigné pour inspecter les Ecoles de Saint-Cyr, de Saint-Maixent et le Prytanée militaire de La Flèche.

Par décret du 18 mai, M. le général de division Baillod, inspecteur permanent des remontes, et M. le général de brigade Henry de Kermartin, directeur de la cavalerie au ministère de la guerre, sont nommés membres du conseil supérieur des Haras.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LE COMMANDEMENT DE L'ÉCOLE DE SAUMUR

On lit dans le *Gaulois* :

« Le bruit court que le général Jacquemin serait désigné comme le futur chef de l'École de Saumur, où il a été du reste directeur des études avec le général L'Hoite. »

Le *Progrès militaire* dit également :

« D'après plusieurs journaux, le général Jacquemin succèdera prochainement au général Danloux dans le commandement de l'École de Saumur. »

» Si cette mutation se réalise, la cavalerie ne pourra que se féliciter du choix du général Jacquemin. »

Température. — Le thermomètre marque aujourd'hui 23 mai, à midi, 27 degrés de chaleur.

Le baromètre est en baisse rapide à 758.

Temps moins beau à craindre, peut-être orage.

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE SAUMUR

Une réunion de la Société Nautique aura lieu, au café de la Paix, demain vendredi 24 mai, à 9 heures du soir pour terminer l'affaire Imbert, dont nous avons parlé dernièrement.

Dans cette même réunion, seront prises différentes autres résolutions de la plus haute importance.

PHARMACIES ET DROGUERIES. — L'inspection des pharmacies, drogueries, épiceries, fabriques et dépôts d'eaux minérales, aura lieu du 15 juin au 1^{er} octobre.

Sont nommés inspecteurs des pharmacies pour l'arrondissement de Saumur :

MM. Peton, docteur-médecin à Saumur ; Maillet, ancien pharmacien à Doué-la-Fontaine ; Perrein, pharmacien à Saumur.

Les pharmacies d'Angers seront inspectées par MM. Lieutaud, docteur-médecin à Angers ; Perrein, pharmacien à Saumur ; Giffard, ancien pharmacien.

Celles de Saumur par : MM. Peton, docteur-médecin à Saumur ; Raimbault, pharmacien à Angers ; Giffard, ancien pharmacien.

SAUMUR. — Le nommé A..., ouvrier couvreur, en état d'ivresse, a été arrêté par la police pour coups et insultes envers l'autorité chargée de faire respecter la loi (sur l'ivresse sans doute).

— M^{me} Jouannault, place de l'Hôtel-de-Ville, a fait arrêter deux individus qui s'é-

taient fait servir à diner sans avoir assez d'argent pour payer leur dépense.

— On annonce pour samedi, au théâtre, une conférence politique faite par M^{me} de Montrésor, un apôtre des doctrines républicaines.

CHAPELLE DE N.-D. DES ARDILLIERS

Dimanche 26 mai, pèlerinage des enfants et des jeunes personnes de Saumur, sous la présidence de M. le curé de la Visitation.

A 4 heures 1/2 du soir : vêpres ; allocution et procession dans le jardin. Au retour de la procession, consécration et bénédiction des petits enfants, offrande des fleurs et salut solennel.

Les mères de famille sont invitées à faire participer leurs enfants à cette pieuse cérémonie en l'honneur de N.-D. des Ardilliers.

LES PÊCHEURS À LA LIGNE

Les pêcheurs à la ligne sont en révolution. Ces gens d'ordinaire si paisibles montrent en ce moment une activité qui semblerait extraordinaire si l'on n'en connaissait le motif. Il s'agit de faire avancer la date de l'ouverture de la pêche, pour permettre aux chevaliers de l'épuisette de se livrer au doux plaisir de la pêche pendant les fêtes de la Pentecôte. Songez donc, deux jours entiers !

En 1877, pour cette même raison, l'ouverture de la pêche fut avancée ; espérons que cette année il en sera de même, et attendons-nous d'ici peu à voir, le long des fleuves et des canaux, les traditionnels chapeaux de pêche surmontant les binettes légendaires des amoureux de goujons, ablettes et autre menu frétin.

PRÉVISIONS DU TEMPS

Un de nos abonnés, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, nous prie de faire remarquer à notre aimable correspondant, M. Gaulier, que les plus habiles météorologistes se trompent.

Dans son Bulletin du 31 mars 1889, M. Gaulier écrivait :

« Du 29 avril au 13 mai, courants de sud-est et nord-ouest : température passant alternativement du chaud au froid ; les vents de nord-ouest amèneront un grand abaissement du thermomètre : gelées à redouter surtout du 7 au 10 mai. »

» Du 14 au 27 mai, même température que dans la période précédente, même plus aride et plus froide, avec gelées dont l'intensité la plus forte sera du 14 au 17 et du 20 au 23. Avis aux viticulteurs. »

Et à la fin du Bulletin :

« *Nota.* — Les personnes qui désireront suivre ce bulletin de point en point n'auront qu'à le détacher du journal par une coupure et ensuite le fixer dans un lieu apparent comme un calendrier ; par ce moyen elles pourront consulter les périodes sans être obligée d'en faire la recherche. »

Notre abonné a suivi exactement les précep-

tes de cette note et il est arrivé à constater :

1^o Que du 7 au 10 mai il n'y a pas eu gelée ;

2^o Que du 13 au 20 mai, le thermomètre a oscillé de 12 à 18 degrés.

M. Gaulier a la parole pour se justifier.

SAINTE-LAMBERT-DES-LEVÉES. — Le nommé Et. Benoit, âgé de 74 ans, s'est suicidé en se pendant dans sa grange, à la suite d'une discussion avec sa femme.

SOMLOIRE. — Un incendie s'est déclaré à Somloire chez M. Eug. David, pendant que celui-ci chauffait son four. Le feu fit de rapides progrès et les pertes sont estimées à 1,300 fr., couvertes par une assurance.

LOUDUN. — *Acte de probité.* — Mardi dernier, M. Ragon-Martin, de Curçay, se rendant à la foire de Loudun, perdit à la côte de la Bigoterie son portefeuille contenant 950 fr. en billets de banque et 5,000 fr. d'autres valeurs.

M. Chesneau (François), de Néré-le-Dolent, revenant des champs, trouva à l'endroit où était passé M. Ragon ledit portefeuille-renfermant les valeurs indiquées plus haut.

M. Chesneau n'hésita pas un seul instant, et vint de suite à Loudun, pour déposer l'objet égaré entre les mains de M. Duméreau, maire, quand tout-à-coup, en traversant la place, il entendit le tambour de ville réclamer à son de caisse les valeurs perdues.

Immédiatement, Chesneau frappa sur l'épaule du tambour de ville en lui disant : Il est inutile que vous réclamiez plus longtemps le portefeuille perdu, il est entre mes mains.

M. Ragon, aussitôt prévenu que son portefeuille était retrouvé, fit venir l'honnête citoyen qui l'avait trouvé et lui remit une forte récompense.

Nous ne saurions trop féliciter M. Chesneau de cet acte de probité qui l'honore à tous les points de vue.

UNE IMPORTANTE DÉCOUVERTE

La récente découverte de M. Gaspard, originaire de Loudun (Vienne), mais habitant Chef-Boutonne depuis bientôt dix ans, s'impose à l'attention du monde savant. Après de laborieuses recherches, notre compatriote se flatte d'avoir trouvé enfin la solution de ce problème : La direction des ballons.

Eureka ! Eureka ! s'est-il écrié comme Archimède !...

Son invention, pour laquelle il vient de prendre un brevet, se compose d'un véhicule, facilement transportable, à point d'appui inférieur, mis en mouvement par deux poids, dont l'un sert de propulseur, tandis que l'autre, ramené en arrière, paralyse le mouvement de recul. Des mécaniciens, des ingénieurs, qui ont étudié son système, l'ont reconnu très pra-

PERLE FINE

Par M. DU CAMPFRANC

CHAPITRE VI

Au creux de la vallée, ombragée par les pins, apparaissait la Fontaine-aux-Cerfs. Tout plaisait à l'œil dans ce pavillon de briques, dont les teintes rougeâtres tranchaient sur la verdure. On y aimait la longueur des charnelles, la netteté des allées au sable d'or, la couronne de grands arbres, encerclant le parc minuscule ; et, surtout, cette belle fontaine d'eau limpide, où les cerfs des forêts anciennes venaient, jadis, se désaltérer. Le moulin fermait un des coins de l'horizon. Il se dressait démantelé, chancelant, battant l'air de son aile à demi brisée. André affectionnait cette retraite achetée avec ses premières économies ; il ne l'eût pas échangée pour une villa italienne, tout en marbre et peuplée de statues.

Dans la pièce du bas, les murs blanchis à la chaux, le sol de terre durcie, le lit entre des

rideaux de cotonnade à grands ramages, de hauts landiers de fer dans le vaste foyer, quelques assiettes bariolées sur le dressoir de chêne, donnaient, à cette chambre, un aspect des plus rustiques. Une table de bois, à peine dégrossi, placée devant la porte au battant supérieur toujours ouvert, complétait le rural mobilier. Mais, comme on versifiait bien sur cette petite table ! De là, le poète voyait les collines couvertes de pins et de roches éboulées, et la fontaine d'eau limpide où, chaque jour, venait s'asseoir Gabrielle. Pensive sur un banc de pierre, son aiguille en main, elle cousait à l'ombre des chênes ; et, lui, la regardant de loin, rimait sans relâche. Ses meilleures poésies furent toujours celles qu'il data du moulin.

Avec un empressement apparent sur son visage mobile et une angoisse secrète au plus profond de l'âme, André, voulant complaire au vieux Frantz, avait offert à Broze la moitié de son domaine. La plume courait au rez-de-chaussée, la mandoline résonnait au premier étage ; et, paisiblement, passaient les heures. Que de ce moulin des Vosges, le monde paraissait loin ! Pas un bruit de la grande ville n'interrompait le calme des longues journées ;

seuls le ruisseau et les rossignols chantaient dans l'étroit vallon.

Broze sentait ses forces renaître. Bien loin les souffrances passées ; bien loin la maladie et la désespérance. Il absorbait la vie par tous les pores, et tombait dans des extases délicieuses devant les beautés que la nature prodigue jetait à pleine main autour de lui. Jamais il n'avait rêvé tant de pins aux senteurs résineuses, de pelouses émaillées, de points de vue divers et charmants. Et, sous le ciel bleu, lacté de légères vapeurs, dans les chemins étroits tapissés de fleurs sauvages, l'inspiration s'éveillait. Il écoutait tout un monde d'harmonies nouvelles ; puis, assis à l'ombre, il écrivait, notant, sur son carnet, le concert des cigales, la roulade de l'alouette et la basse du torrent. Parfois, sept heures le trouvaient encore sur un chêne renversé, chantant à pleins poumons l'œuvre fraîche éclosée. Il était, tour à tour, le ténor, le baryton, la basse et les chœurs.

Le soleil baissant l'avertissait de l'heure ; et, doucement, il revenait à la Fontaine-aux-Cerfs. Près de la source d'eau limpide, dont les gazons d'alentour servaient de salle à manger, la table était dressée. Le potage fumait dans une grande soupière ; l'argenterie sur la

nappe blanche, à côté des assiettes en faïence commune, brillait, et le tout avait un air de contentement rural qui mettait en joie les enfants de l'organiste. Gabrielle attendait ses hôtes, elle demeurait debout devant la table, svelte et charmante dans l'animation de sa journée. Les reflets du couchant jouaient sur ses cheveux et sur sa robe de nuance claire, les jonchant de barres d'or et d'ombres feuillagées.

D'un geste gracieux, avec un sourire aimable, elle indiquait les places, une courte prière montait au ciel ; les oiseaux donnaient une sérénade, et l'appétit, avivé par l'air pur, doublait la saveur du frugal repas. Puis, le dîner terminé, les enfants jouaient au volant sur la pelouse, tandis que, devant la liqueur versée par Gabrielle, Frantz et ses amis causaient intimement, rappelant les souvenirs anciens, pour revenir aux actualités et parfaitement heureux de se trouver ensemble.

Peu à peu, un doux crépuscule enveloppait la campagne, les vers luisants s'allumaient dans l'herbe, les foins, qu'on coupait en regains, embaumaient ; et, par un sentier pittoresque, on s'en allait sous bois, devisant ou chantant en parties. La voix sympathique de Broze se

tique, susceptible de nombreux perfectionnements et d'applications multiples. Bien que spécialement construit pour la direction des aérostats, ce véhicule peut acquiescer sur des rails, sur une route sans rampe, une vitesse supérieure à celle d'un train rapide. Il serait oiseux d'entrer ici dans de plus grands développements sur cette invention, qui est sans contredit l'une des plus importantes du siècle. Elle est appelée à produire, dans un avenir prochain, les plus brillants résultats, et son inventeur, M. Gaspard, dans un mémoire savamment étudié, en expose le mécanisme et répond d'avance à toutes les objections qui pourraient être formulées contre son système.

Les encouragements ne sauraient manquer à son auteur, dont le succès récompenserait les persévérants efforts. La France compte dès maintenant un grand inventeur de plus, et en inscrivant sur les pages de son livre d'or le nom de notre compatriote, elle pourra s'enorgueillir à bon droit de cette nouvelle et merveilleuse découverte.

TOURS. — Le *Messageur d'Indre-et-Loire* termine ainsi un long article sur le rétablissement des processions, à propos des pétitions qui circulent dans les rues de Tours :

« Est-ce que, lorsque les processions circulaient librement à Tours, les rues pavées sur leur passage, l'empressement de toute la population à concourir à leur éclat, ne témoignaient pas d'une sympathie dont le souvenir ne s'effacera pas ? »

» Lorsque les processions circulaient librement en ville, est-ce qu'elles ont jamais donné lieu au moindre désordre ? »

» Allons donc ! tout se passait dans le plus grand calme, et d'ailleurs le rétablissement de ces imposantes solennités religieuses dans une grande ville comme Nantes doit prouver surabondamment aux édiles tourangeaux que le peuple ne voit point d'un mauvais œil passer dans la rue ces pieux cortèges. Que les organisateurs du pétitionnement se mettent donc à l'œuvre avec plus d'ardeur qu'il y a six mois.

» Qu'ils réunissent de nouveau des milliers de signatures.

» La question sera de nouveau soulevée au Conseil et nous verrons ce qu'on pourra alors opposer cette fois aux réclamations et aux desiderata de l'opinion publique. »

REHABILITATION DU MOULIN A VENT

Le moulin à vent, détrôné par la vapeur, est à la veille d'être réhabilité par l'électricité qui, à son tour, fait concurrence à la vapeur. Ainsi vont les choses de ce monde ! En effet, il est question d'utiliser, un peu partout, la force motrice du vent pour produire de l'électricité à bon marché. Des expériences fort curieuses viennent d'être faites à cet égard. La resur-

rection du classique moulin, aux larges ailes déployées, fera sans doute tressaillir d'allégresse tous ceux qui regrettent le pittoresque du bon vieux temps.

LANCEMENT DU *Maréchal-Bugeaud*

Jeudi dernier, à quatre heures, a eu lieu à Saint-Nazaire la mise à l'eau du steamer *Maréchal-Bugeaud*, construit sur les chantiers de la Compagnie générale transatlantique pour son compte personnel.

L'opération a parfaitement réussi. Le *Maréchal-Bugeaud* est un coquet paquebot construit sur le type de l'*Eugène-Périer* que l'on admire beaucoup à Marseille.

Sa longueur est de 102 mètres. Sa machine est d'une force de 3,600 chevaux ; sa vitesse à l'heure sera de 47 nœuds 5. Il jauge 4,150 tonneaux.

Il fera le service de Marseille à Alger en vingt-trois heures. Ses aménagements intérieurs seront du dernier confortable.

M. le maire d'Arcachon (Gironde) vient de prendre un arrêté qui fait son petit tour de France en excitant partout une douce gaieté. On y lit, entr'autres choses :

« La première condition pour obtenir la propreté de la voie publique ne consiste pas, en effet, dans son balayage constant, mais simplement et surtout à ne pas la salir ; si vous ne jetez rien, absolument rien, sur la voie publique, vous n'aurez pas besoin de balayer ; c'est donc de bien vous pénétrer de cette vérité que « pour tenir propre, il ne faut pas salir ».

Ce maire-là doit certainement s'appeler M. de la Palisse.

En police correctionnelle :

— Ainsi, vous n'avez pas huit ans et vous avouez être l'auteur de ce vol ?

— Oui, monsieur le président.

— Savez-vous que vous commencez un peu tôt !

— Papa est malade, monsieur le président... alors je le remplace !

BULLETIN FINANCIER

Paris, 22 mai 1889.
Le marché témoigne de bonnes dispositions. Ce qui manque ce sont les affaires : 3 0/0, 87.47 ; 4 1/2 0/0, 105.20.

Le Crédit Foncier s'inscrit à 4,343.75. La Société Générale est à 462.50. On cote la Banque d'Escompte à 540 ; la Banque de Paris à 761.25 ; le Crédit Lyonnais à 686.25.

Nous approchons de l'ouverture officielle de l'emprunt Russe, 2^e série, aux guichets de la maison Rothschild. L'opération porte sur un capital nominal de 1,241,992,000 francs ; mais elle ne mettra pas en mouvement une somme métallique de cette importance ; loin de là. Il s'agit, en effet, d'une simple conversion d'obligations 5 0/0 qui sont ou qui vont être appelées au remboursement au pair.

Les actionnaires de la Banque Franco-Egyptienne réunis le 14 mai courant en assemblée générale extraordinaire, ont prononcé la dissolution de la société et nommé cinq liquidateurs. Conformément à cette résolution, ces liquidateurs ont fait apport à une société nouvelle la « Banque Internationale de Paris », au capital de 25,000,000 de francs, de la partie de l'actif de la Banque Franco-Egyptienne contre attribution de 37,000 actions de 500 fr. entièrement libérées destinées à être réparties aux actionnaires de la Banque Franco-Egyptienne à raison d'une action pour une action.

Il a été réservé aux actionnaires de la Banque Franco-Egyptienne la faculté de demander, pendant un délai de 15 jours, que les actions de la Banque Internationale de Paris qui leur reviendraient leur soient rachetées au pair, soit à 500 fr. par action.

Le Panama se négocie à 57.50.
L'obligation des Chemins de fer Economiques reste à 380.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

AGENCE DE SAUMUR

19, rue du Marché-Noir

Conversion et Emprunt Russe

Les Emprunts russes 5 0/0 1870, 1872, 1873 et 1884 étant appelés au remboursement ou à la conversion le 24 courant, l'Agence reçoit dès à présent, sans frais :

- 1° Les titres destinés à la conversion ;
- 2° Les souscriptions au nouvel emprunt.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE SUIVANT DÉCRET DU 4 MAI 1864

CAPITAL : 120 MILLIONS

SIÈGE SOCIAL : 54 ET 56, RUE DE PROVENCE, PARIS

AGENCE DE SAUMUR

Rue du Marché-Noir, 19.

AGENCES DANS LES DÉPARTEMENTS :

Agen. Aix. Alais. Albi. Alençon. Amiens. Angers. Angoulême. Annecy. Annonay. Apt. Arles. Arras. Auch. Aurillac. Auxerre. Avignon. Bar-le-Duc. Bayonne. Beauvais. Belfort. Bergerac. Besançon. Béziers. Blois. Bordeaux. Boulogne-sur-Mer. Bourges. Brive. Caen. Cahors. Cambrai. Carcassonne. Carpentras. Castres. Cette. Chalon-sur-Saône. Châlons-sur-Marne. Chartres. Châteauroux. Chaumont. Cherbourg. Clermont-Ferrand. Dax. Dieppe. Dijon. Douai. Dreux. Dunkerque. Elbeuf. Epervain. Epinal. Fontainebleau. Gaillac. Grenoble. Havre (le). Honfleur. La Rochelle. Laval. Lille. Limoges. Lisieux. Lodève. Lorient. Lyon. Mâcon. Mans (le). Marmande. Marseille. Montauban. Montevau. Montluçon. Montpellier. Moulins. Nancy. Nantes. Narbonne. Nevers. Nice. Nîmes. Niort. Orléans. Pau. Périgueux. Perpignan. Poitiers. Puy (le). Reims. Rennes. Rives-de-Gier. Roanne. Rodez. Roubaix. Rouen. St-Brieuc. St-Etienne. St-Germain-en-Laye. St-Lô. St-Malo. St-Servan. St-Quentin. Saumur. Sedan. Sens. Tarbes. Thiers. Toulon. Toulouse. Tours. Troyes. Valence. Valenciennes. Versailles. Vichy.

AGENCE DE LONDRES : 38, Lombard-Street, E. C.

AGENCES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE :

Colmar. Francfort. Guebwiller. Metz. Mulhouse. Strasbourg

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres

de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons des C^{ies} de l'Est, du Midi, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Etranger). — Billets de Crédit circulaires — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de titres. — Souscriptions aux Emissions — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

HERNIES

HOMMES — FEMMES — ENFANTS

Guérison radicale par le bandage électromédical MARIE frères, médecins-inventeurs, à Paris, n° 46, rue de l'Arbre-Sec. M. MARIE jeune fera l'application de ses appareils à Saumur, lundi 27 et mardi 28 mai, hôtel de Londres, rue d'Orléans, n° 48, de 10 heures à 7 heures. — A Blois, les 29 et 30, au Grand Hôtel.

M. MARIE est le seul qui puisse garantir et contenir les Hernies les plus volumineuses ou rebelles, au moyen de ses appareils appropriés instantanément aux différents cas. — Prix réduits pour les ouvriers. — Traitement spécial des chutes de matrice.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN

P. ANDRIEU, Successeur

Baisse de prix sur les liqueurs de marque.

Absinthe Pernod de Couvet, 4 fr. le litre ;
Vermouth Noilly-Prat, 1 fr. 60 le litre ;
Guignolet Cointreau, 2 fr. 75 le litre ;
Byrrh Violet au vin de Malaga, 2 fr. 50 le litre ;

Rhum de la maison Alvarez de Kingston, 2 fr. le litre ;

Eau-de-vie de Marmande, très bonne qualité, 1 fr. 50 le litre ;

Eau-de-vie vieille d'Armagnac, 2 fr. le litre.

Tous nos liquides sont vendus verre compris.

Conseils aux malades

Ne prenez plus de médicaments. Adressez-vous à la Dynamodermie qui vous guérira sans aucune pratique interne, sans vous abîmer l'estomac et surtout sans vous intoxiquer. Les paralysies les plus anciennes sont guéries en 30 nuits, pendant le sommeil. L'asthme, la goutte, les rhumatismes l'ataxie, l'épilepsie, les congestions, la constipation, et toutes les maladies nerveuses, cèdent à 30 nuits d'application. Demandez à l'Institut Dynamodermique, 7, rue Godot de Mauroy, à Paris, sa brochure franco, faites-vous traiter par correspondance et évitez surtout les contrefaçons déguisées de certains instituts que les succès de la Dynamodermie ont fait surgir de tous côtés, même à Paris.

D^r DE MONPLAISIR.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

détachait sur la basse de l'organiste. Parfois, le jeune homme, prévenant André, qui ne pouvait y atteindre, détachait, d'un buisson, une branche de chèvre-feuille, qu'en souriant il offrait à Gabrielle. Ces soirs-là, André cessait de chanter et devenait muet et sombre. Puis on entra, et l'on songeait au sommeil pour encore se lever dès l'aube.

Un soir, Gabrielle venait de border Hermine dans la couchette étroite et blanche, où elle-même avait dormi toute petite ; les yeux de l'enfant souriaient, heureux et confiants, tandis que la grande sœur passait une main caressante sur les cheveux bouclés.

— Sœur, fit Hermine mystérieusement. Et attirant à elle, de ses bras enlacés, le doux visage penché sur le sien :

— Veux-tu que je te dise un secret ? Et tout d'un trait, sa prunelle limpide se pailletant de clartés joyeuses :

— Eh bien ! voilà. C'est lui qui t'aime bien, notre ami David, si tu savais. J'ai découvert cela aujourd'hui même... C'est bien vrai, je t'assure. Ce matin il disait à André que tu étais charmante, dévouée, aimable, une jeune fille accomplie. Oh ! va, ne remue pas ainsi la tête pour dire : Non. J'ai bien entendu. Je ramas-

sai ma balle, coulée dans les pervenches ; on ne me voyait pas ; et, gronde-moi... j'écoutais...

Toute rougissante, Gabrielle posa son doigt sur les lèvres d'Hermine avec un : « Silence, petite curieuse ! dors et ne répète plus jamais ces choses ; » puis, rêveuse, elle vint s'accouder au balcon.

Sous une apparence paisible, M^{lle} Liéber avait une âme vibrante, des trésors d'imagination et de sentiments que, par une volonté puissante, elle tenait captifs, enchaînés ; mais l'indiscrétion d'Hermine avait brisé la chaîne, et les pensées de la jeune fille, comme d'une volière ouverte, s'élançaient joyeuses, dessinant, des circuits de leurs ailes, une image enchantée qu'on aurait pu nommer : UN PREMIER RÊVE.

Les étoiles du ciel jetaient à l'entour leur charme mélancolique, et les lueurs diamantées de la lune se reflétaient dans la fontaine d'eau limpide. Gabrielle respirait avec délices le parfum des roses mêlé à celui des prairies fauchées ; elle sentait quelque chose qui la soulevait intérieurement, comme une montée de larmes chaudes.

Était-ce l'indiscrétion d'Hermine qui la trou-

blait ainsi ou l'influence de cette exquise nuit d'été, étoilée et sereine comme une nuit des tropiques ?

— Serait-ce possible?... serais-je aimée ? murmurait-elle, en serrant, contre sa poitrine, l'églantine offerte le soir même par le jeune artiste.

Au fond de la chambre, une gerbe de graminées et d'iris, cueillie par André Leroy, encadrait une Sainte-Cécile, la sainte vénérée au logis ; mais elles avaient beau frémir sous la brise, ces herbes flexibles, frémir, en imitant une voix plaintive, on ne les regardait même pas.

En face du balcon, le moulin dressait sa silhouette, découpant, en pleine lumière d'étoiles, son aile brisée, marbrée de lichens ; puis, deux ombres entrèrent dans la vieille demeure, et aux deux étages deux lampes brillèrent.

— André travaille, se dit Gabrielle ; il rime encore, pauvre garçon !

L'amour qui s'éveille rend un peu égoïste, même les meilleurs. Ce fut le seul mot de pitié donné à l'infirme. Et pendant que, la tête en feu, l'âme désespérée, il composait ses plus beaux poèmes, tandis que tout bas il répétait :

« Gabrielle ! Gabrielle !... Oh ! je le sais, aimer c'est s'immoler ; c'est estimer le bonheur de celui qu'on aime mille fois plus que le sien... Aimer, pour moi, c'est vous cacher mon amour !... » pendant ce temps, la jeune fille, très émue, écoutait une voix jeune, vibrante, admirablement timbrée.

Debout sur la plate-forme du moulin, grand, élancé, plein de grâce, David, en chantant, regardait les étoiles. Toutes les notes, adoucies par la distance, arrivaient à M^{lle} Liéber avec leurs exquises modulations. Broze passait la revue des opéras les plus célèbres ; avec le *Faust* de Gounod, mettant dans sa voix une expression passionnée, il disait :

Salut, demeure chaste et pure.

Comme le héros de Goethe, saluait-il la demeure où vivait son âme ? Immobile sur sa petite causeuse basse, le front penché, Gabrielle se tenait cachée à l'abri des verdure grimpantes, qui s'enroulaient au balcon.

(A suivre.)

Tribunal de commerce de Saumur

FAILLITE LEGEARD.

Par jugement du 20 mai 1889, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré closes les opérations de la faillite du sieur Légeard (Emmanuel), marchand de cercles à Montreuil-Bellay, pour cause d'insuffisance d'actif.

Pour extrait,
(489) Le Greffier, COLLIN.

Études de M^e ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, 8, rue Cendrière, successeur de M^e BEAUREPAIRE.

VENTE

Sur saisie immobilière
AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSEUR
EN DEUX LOTS

A l'audience des saisies immobilières du Tribunal civil de Saumur, au Palais de Justice, à midi,

DE CINQ PARCELLES

TERRE ET VIGNE

SITUÉES
Au Vaudelnay-Rillé, arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire),

ET DE

Deux autres Parcelles de Terre

Situées commune de Brossay, arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire).

L'ADJUDICATION aura lieu le SAMEDI 22 JUIN 1889, heure de midi, à la barre du Tribunal civil de Saumur, à l'audience des saisies immobilières dudit Tribunal.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra, qu'en vertu de la grosse en forme exécutoire d'un acte passé devant M^e GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay, les vingt-six et vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt, enregistré, contenant obligation au profit de M^{me} Guicheteau, veuve de M. Louis, par les époux Percher-Fournée, ci-après nommés, de la somme de huit cents francs, exigible depuis le premier novembre mil huit cent quatre-vingt-six ;

Et par suite de la saisie immobilière pratiquée sur les époux Percher-Fournée, suivant procès-verbal de PAPIN, huissier à Montreuil-Bellay, en date du sept mars mil huit cent quatre-vingt-neuf, dénoncée par exploit du même huissier, en date du seize mars mil huit cent quatre-vingt-neuf, enregistré, visé et transcrit avec l'exploit de dénonciation, au bureau des hypothèques de Saumur, le vingt-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-neuf, volume 45, numéros 4 et 5 ;

Et par suite également de la saisie pratiquée sur les époux Leroy, détenteurs de partie des immeubles vendus par les époux Percher, suivant procès-verbal de PAPIN, huissier à Montreuil-Bellay, en date du neuf mars mil huit cent quatre-vingt-neuf, dénoncée suivant exploit de GIRARD, huissier à Thouars, en date du vingt-un mars mil huit cent quatre-vingt-neuf, enregistré, visé et transcrit avec l'exploit de dénonciation au bureau des hypothèques de Saumur, le vingt-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-neuf, volume 45, numéros 6 et 7 ;

Et aux requêtes, poursuites et diligences de M^{me} Hermance Guicheteau, propriétaire, veuve de M. Bonaventure Louis, demeurant à Montreuil-Bellay ; ayant pour avoué M^e André

POPIN, avoué près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, 8, rue Cendrière, lequel est constitué et occupera pour elle sur la présente poursuite de saisie et ses suites ;

En présence ou eux dûment appelés de : 1^o M. Louis Percher, cultivateur, demeurant au Vaudelnay-Rillé ; 2^o M^{me} Louise Fournée, épouse de M. Louis Percher, sus-nommé, avec lequel elle demeure au Vaudelnay-Rillé ; 3^o M^{me} Eugénie Renault, veuve en premières noces de M. Joseph Guiton et épouse en secondes noces de M. Leroy, charron, avec lequel elle demeure à Passais, commune de Saint-Martin-de-Sanzay (Deux-Sèvres) ; 4^o M. Louis Leroy, charron, époux de M^{me} Eugénie Renault, sus-nommée, demeurant ensemble à Passais, commune de Saint-Martin-de-Sanzay, pour autoriser son épouse ;

Parties saisies ;
Il sera, le samedi vingt-deux juin mil huit cent quatre-vingt-neuf, heure de midi, à l'audience des saisies immobilières du Tribunal civil de Saumur, procédé à la vente sur saisie immobilière, au plus offrant et dernier enchérisseur, en deux lots, des immeubles dont la désignation suit :

DÉSIGNATION

1^{er} Lot.

Commune du Vaudelnay-Rillé.

1^o Un morceau de terre, aux Sicardières, contenant huit ares quinze centiares, joignant au nord M. Gautier-Champineau, au levant M. Cocu ;
2^o Un morceau de terre, situé à la Pierre-Droite, contenant douze ares quarante centiares, joignant au levant M^{me} Audouin, au midi un chemin, au couchant M. Poqueureau.

Commune de Brossay.

3^o Un morceau de terre, situé au canton des Gennetais, commune de Brossay, contenant huit ares soixante centiares, joignant au nord M. Blanchard, au levant M. Noget ;

4^o Un autre morceau de terre, situé au même lieu, même commune, contenant cinq ares, joignant au nord M. Blanchard, au levant M. Bernier et au couchant M. Biard.

Mise à prix 25 fr.
Les immeubles formant le premier lot ci-dessus ont été saisis sur les époux Percher-Fournée.

2^e Lot.

Commune du Vaudelnay-Rillé.

1^o Un morceau de vigne, située aux Quarts, contenant quatre ares treize centiares, joignant au nord Gabrielle Bazille, au levant Billiard ;

2^o Un morceau de terre, sis à la Tenne, contenant six ares, joignant au nord un chemin, au levant M. Borit et au couchant M. Paslard ;

3^o Un autre morceau de terre, situé aux Grandes-Paleines, contenant six ares, joignant au nord un chemin, au couchant MM. Brunet et Profit.

Mise à prix 50 fr.
Total des mises à prix : 75 fr.

Les immeubles formant le deuxième lot ci-dessus ont été saisis sur les époux Leroy-Renault.

Il est ici déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du Code de procédure civile, modifié par la loi du vingt-un mai mil huit cent cinquante-huit, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hypothèques légales devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication, et que faute par eux de le faire dans ledit délai et icelui passé, les immeubles ci-dessus désignés passeront aux mains de l'adjudicataire francs et libres de toutes charges de cette nature non inscrites.

MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix totale fixée par la poursuite à la somme de soixante-quinze francs, ci 75 fr.

S'adresser, pour renseignements :

1^o A M^e ANDRÉ POPIN, avoué poursuivant, 8, rue Cendrière, à Saumur ;

2^o Et au Greffe du Tribunal civil de Saumur, où est déposé le cahier des charges.

Dressé par l'avoué poursuivant soussigné.
Saumur, le vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt-neuf.

ANDRÉ POPIN.

Enregistré à Saumur, le mai mil huit cent quatre-vingt-neuf, f^o c^o. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.
(490) Signé : L. PALUSTRE.

Étude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 17.

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ

MAISON D'HABITATION

A Saumur, rue de Lorraine, 32,

Avec Cour, Jardin bien arboré.

Vastes Communs.

Le tout en très bon état.

FACILITÉS POUR LE PAIEMENT.

S'adresser, pour visiter, sur les lieux, et, pour traiter, à M^e LELIÈVRE, notaire. (379)

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE

MAISON

Avec Jardin & Servitudes

Sis à la Croix-Verte.

S'adresser à M. DUPONT, 98, rue Saint-Nicolas. (423)

VICHY

Administration—Paris, 3, Boulevard Montmartre
PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.
SELS DE VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.
SIROPE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif. Pour soigner les constipations, céphalées, sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux sont-ils faibles et tombent-ils ?
SI OUI
Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 22, rue de l'Échiquier, PARIS
Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

VIN ROUGE, récolte 88. A VENDRE, DRE. 80 f. la pièce.
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE de bonnes couturières pour dames.
S'adresser au bureau du journal.

SUPERBE OCCASION

A VENDRE pour cause de départ, un Cheval et deux Harnais, un Break-Omnibus à volonté, une Charrette anglaise et une Carriole.
S'adresser à M. TOCHEPORT, carrossier à Saumur.



Les SACS en ÉTOFFE MOTHALINE sont indispensables pour la Conservation et la Protection absolue des Fourrures Vêtements, Tapis, Rideaux et tous les articles de ménage susceptibles d'être attaqués par les Mites. La MOTHALINE en liquide détruit instantanément les Mites, Vers et tous les autres insectes. — Dépôt central : Paris, 22, rue St-Augustin. Dépôt à Saumur : au Grand Bazar Universel, 6, rue d'Orléans ; à la pharmacie Normandine, 11, rue St-Jean ; chez M. Mégrier, tapissier, 25, rue de la Tonnelle.

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR
AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses

de MM. Wickham Frères, Drs, Chems, Hernes, rue de la Banque, 16, à Paris

SOULAGEMENT RÉEL et SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt à Saumur, chez M^{me} V. LARDEUX, coutelier et bandagiste

Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S'

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU
8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus renommés, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 MAI

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES	
3 0/0	87 40	ACTIONS		Nord	1835	OBLIGATIONS	
3 0/0 amortissable	89 25	Banque de France	4230	Orléans	1370	Compagnie parisienne du Gaz	524 50
4 1/2 1883	105	Banque d'Escompte	541 25	Ouest	960	Ce Transatlantique 3 0/0 r. à 500	353
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Comptoir d'Escompte	82	Compagnie parisienne du Gaz	1340	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	58
Oblig. 1855-60 3 0/0	534	Crédit Foncier	1340	Transatlantique	618 75	Panama 6 0/0 2 ^e série	56
— 1865 4 0/0	530	Crédit Industriel et Commercial	590	Canal de Panama	57 25	obligations à lots	148
— 1869 3 0/0	415	Crédit Lyonnais	687 50	— Suez	2355	Suez 5 0/0 remboursable à 500	592
— 1871 3 0/0	404 50	Crédit Mobilier	455	VALEURS ÉTRANGÈRES		FONDS ÉTRANGERS	
— 1875 4 0/0	520	Dépôts et Comptes courants	600	Autrichien 4 0/0 or	93 40	Emprunt russe 1862 5 0/0	109 25
— 1876 4 0/0	522	Société Générale	461 25	Dettes d'Égypte 6 0/0	467 75	— 1870 5 0/0	102 50
— 1886 3 0/0	398	Est	825	Extérieur 4 0/0	77 25	— 1884 5 0/0	101 50
Bons de liquidation	527	Paris-Lyon-Méditerranée	1370	Hongrie 4 0/0 or	88	— 1889 4 0/0	94
		Midi	1240	Italie 5 0/0	97 90		
				Portugal 4 1/2			